

Procès-verbal N° 11 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 17 Octobre 2024
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON
Absent(s) :	Mr Pierre Jean JULLIAN

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N° 10 de la réunion du Jeudi 10 Octobre 2024.

COUPE OCCITANIE

Tirage au sort des finales Départementales

Entrée en compétition des clubs de R1 (FC Vauvert – Nîmes Ol – ES Grau du Roi)

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du premier nommé sauf si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement au moins une division au-dessous de celui de son adversaire, la rencontre est alors inversée.

(Art 69.3 du règlement de la Coupe Occitanie).

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de tirs au but.

Les frais de déplacements et indemnités des officiels sont à la charge du club recevant.

(Art 72.4 du règlement de la Coupe Occitanie)

Le tirage au sort intégral et non géographique des finales Départementales effectué par Mr Patrick Aurillon (Membre de la Commission) et par Mme Mylène Legal (Secrétaire Administrative).

Assiste au tirage Mr Teddy GRAS (Responsable Administratif)

A donné lieu aux rencontres suivants :

- Match N°1 : F.C MOUSSAC 1 (D1) / AV.S ROUSSON (R2)
- Match N°2 : O. FOURQUÉSIEEN 1 (D2) / EP VERGEZE (R3)
- Match N°3 : ES GRAU DU ROI (R1) / FC VAUVERT (R1)
- Match N°4 : STADE 30 BEAUCAIRE (R3) ou ST HIPPI. FORT (D3) / OL. ALES 2 (R2)
- Match N°5 : AEC ST GILLES (R3) / E.S MARGUERITTES (R3)
- Match N°6 : LE VIGAN P.V.A.F.C 1 (D2) ou ST.O AIMARGUES (R2) / NIMES OL 2 (R1)



Ces rencontres se dérouleront le **Dimanche 27 Octobre 2024 à 14h30**.

Les équipes qualifiées pour le 6^{ème} Tour de la Coupe de France qui se dispute le même jour joueront leur rencontre en semaine.

Suite à la qualification pour le Tour 6^{ème} de la Coupe de France du club de ES Grau du Roi, la rencontre suivante :

ES GRAU DU ROI (R1) / FC VAUVERT (R1) est reprogrammée le **Mercredi 30 Octobre 2024 à 20h00**.

Possibilité d'avancer la rencontre au Mercredi 23 Octobre 2024 avec l'accord des deux clubs.

Les clubs ne possédant pas d'éclairage homologué devront trouver un terrain de repli où le match sera inversé.

Les clubs concernés sont conviés de se rapprocher au plus tôt du secrétariat du District Gard Lozère pour préciser le terrain de repli.

COUPE OCCITANIE REPROGRAMMATION

Les rencontres de la Coupe Occitanie non jouées le 13/10/2024 :

- N°29793187 S.A ST HIPPI.FORT 1 (D3) / STADE 30 BEAUCAIRE 2 (R3) (arrêté municipal) se jouera le 23/10/2024 à 20h00 sur le stade Rieutord à GANGES.
- N°29793181 LE VIGAN P.V.A.F.C 1 (D2) / ST.O AIMARGUES (R2) (Éclairage non homologué) se jouera le Mercredi 23/10/2024 à 20h00 sur le stade La glacière à QUISSAC.

CHAMPIONNAT REPROGRAMMATION

Les rencontres non jouées le 13/10/2024 (Arrêté municipal) sont reprogrammées le **Dimanche 27/10/2024 à 15h00**.

Dépt 1

Match : N° 28528215

U.S. DU TRÈFLE 1 (D1) / F.C. VAL DE CÈZE 1 (D1)

Dépt 3 Poule A

Match : N° 28537486

F.C RIBAUTE TAVERNES 1 (D3) / S.S.B. LA GD COMBE 2 (D3)

Dépt 4 Poule A

Match : N° 28544059

F.C RIBAUTE TAVERNES 2 (D4) / A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 2 (D4) se jouera à 12h00.

CHAMPIONNAT MODIFICATION AU CALENDRIER

Dépt 2 Poule A

Match : N° 28540285 du 20/10/2024

A.S. BEAUVOISIN 1 (D2) / U.S. GARONNAISE 1 (D2) est reporté au 27/10/2024 à 15h00 sur le stade de BEAUVOISIN. (Accord des deux clubs)



Dépt 4 Poule D

Match : N° 28550246 du 20/10/2024

U.S VALLABREGUES 1 (D4) / J.S CHEMIN BAS D'AVIGNON 2 (D4) est reporté au 27/10/2024 à 15h00.
(Arrêté municipal de courte durée en date du 16/10/2024).

Le club concerné U.S VALLABREGUES est convié avant le Mercredi 23/10/2024 de préciser le terrain de remplacement au secrétariat du District Gard Lozère.

CHAMPIONNAT

Arrêté municipal de longue durée (Rappel du règlement Art 62 Alinéa 5 des RG)

« 5. En cas d'indisponibilité prolongée d'une installation sportive déclarée, le calendrier ne peut être modifié, les clubs devant, dans ce cas, disposer d'un terrain de remplacement répondant aux exigences de la compétition. »

Les clubs :

- F.C. CABASSUT : (Arrêté municipal du 21/10/2024 au 22/11/2024)
Les rencontres du F.C. CABASSUT se joueront sur le Stade LE PUJOLAS à AIGUES VIVES.
- O. ST HILAIRE JASSE : Arrêté municipal du 21/10/2024 au 12/11/2024
- U.S VALLABREGUES : Arrêté municipal du 21/10/2024 au 16/11/2024

La commission des Coupes et Championnat demande aux clubs de :

O. ST HILAIRE JASSE et U.S VALLABREGUES de se rapprocher au plus tôt du secrétariat du District Gard Lozère pour préciser le terrain de remplacement.

ATTENTION AUCUNE RENCONTRE NE SERA REPORTEE OU INVERSEE.

COUPE GARD LOZERE SENIORS 2024 / 2025

ORGANISATION GENERALE

- 95 Clubs sont engagés dans la compétition pour la saison 2024/2025. (88 clubs saison 2023/2024).
- (3/R1 – 6/R2 – 9/R3 – 12/D1 – 17/D2 - 28/D3 -20/D4).
- Les clubs de R1 - R2 - R3 entreront en compétition en 1/32 de finale. (Art 5-3 du règlement Coupe Gard Lozère).
- Les Clubs de D1 entreront également en compétition en 1/32.
- 65 Clubs disputeront le tour de cadrage le 24 Novembre 2024.

TOUR de Cadrage Le 24 Novembre 2024.

Le tirage au sort intégral non géographique sera effectué le 7 Novembre 2024.

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé, sauf si plus d'une division les sépare, la rencontre est alors inversée (Art 5.c du règlement de la Coupe Gard Lozère).

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de tirs au but.

31 Matches disputés par 62 clubs / 3 clubs exempts du cadrage.



Participeront à ce tour :

- 20 clubs de D4
- 28 clubs de D3
- 17 clubs de D2

Les 1/32 Finale Le 05 Janvier 2025

- 32 Matches disputés par 64 Clubs / (les 31 vainqueurs du cadrage + 18 clubs (R1-R2-R3) + 12 Clubs de D1 + les 3 exempts du cadrage.

HOMOLOGATION

Dépt 4 Poule A

Match : N° 28544063 du 06/10/2024

GALLIA C. QUISSACOIS 2 (D4) / S.P ALESIEN 1 (D4)

S.P ALESIEN 1 (D4) Battu par forfait

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu

La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJER

